

MOUVEMENT INTER 2024 : pourquoi l'administration persiste-t-elle dans un fonctionnement vecteur de nombreuses erreurs ?



Ce mouvement sera le 5^{ème} à se faire sans aucun contrôle paritaire.

Mi-novembre, le SNEP-FSU Versailles a organisé 4 réunions mutation permettant à plus de 170 collègues de préparer au mieux leur mutation. Tous et toutes ont pu participer à la partie générale d'informations et de questions-réponses le matin et les collègues syndiqué·es ont eu des entretiens individuels l'après-midi.

Au-delà de ces réunions, les commissaires paritaires du SNEP-FSU Versailles ont apportées des réponses à plus de 200 collègues par téléphone et par mail...

Contrairement aux annonces de transparence et de progrès de l'administration, le mouvement des personnels a de nouveau été opaque et de nombreuses erreurs ont été commises.

Auparavant, chaque année, plus d'une centaine de corrections étaient faites en groupe de travail à Versailles (près de 1000 sur les autres académies) et encore un peu plus d'une centaine lors du travail préparatoire à la formation paritaire mixte nationale chargée des affectations. C'était bien ce double contrôle paritaire au niveau académique et au niveau national qui permettait d'avoir des situations vérifiées et correspondantes aux situations de chacun·es.

Cette année, des erreurs nous ont déjà été signalées alors que les barèmes ne sont pas encore affichés. Pour exemple, un collègue TZR a eu une réponse écrite du rectorat contredisant le BO du 19 octobre 2023.

Les responsables ne sont pas les gestionnaires en charge du mouvement, mais bien leurs conditions de travail, la perte de compétence dû aux changements réguliers des services et l'absence de transparence de ce mouvement. Chaque erreur impacte au minimum 2 collègues, bien souvent plus par effet de cascade. Ce sont donc des dizaines de collègues qui sont lésé·es sans véritable moyen de prouver et de faire corriger les situations.

Cela représente un recul des droits des personnels, source d'iniquité sur toutes les opérations concernant notre carrière, mutation, mais aussi les promotions. Cette mascarade de transparence et d'équité est indigne de la part de l'Etat employeur.

Les Recteurs et le Ministre avaient la possibilité de maintenir des groupes de travail mais ils ont refusé cette demande et devront assumer la responsabilité d'un mouvement faux et injuste.

Il est ainsi très important de ne pas rester seul·e face aux erreurs de l'administration et de contacter le SNEP-FSU afin de préparer au mieux votre contestation si nécessaire.

Il sera certainement encore difficile de rentrer dans plusieurs académies non pas à cause du barème mais bien du fait d'un trop faible recrutement ne correspondant toujours pas aux besoins existants sur le terrain. Le passage des stagiaires à un plein temps, les deux heures supplémentaires imposables, le recours à un nombre croissant de contractuels (92 en Bretagne, 60 à Bordeaux, 20 en Corse) sont autant de facteurs limitants les mutations...

Si l'immense majorité des besoins était couverts par des titulaires, toutes les barres chuteraient alors et seraient à des niveaux accessibles à tous et toutes après quelques années.

Les militant·es du secteur mutation du SNEP-FSU Versailles :
Bruno, Christel, Emmanuelle, Estelle,
Gilles, Jean, Maud et Thomas

Bruno Maréchal
Collège Gagarine (Trappes)

